

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Assurer la transition vers une agriculture performante aux plans économique, social, environnemental et sanitaire

- Assurer le suivi de la feuille de route EGA et la mise en œuvre du projet de loi et des plans de filière
- Accompagner la transformation grâce notamment au grand plan d'investissement
- Moderniser le réseau des chambres d'agriculture

Mobiliser les politiques européennes au service de la transformation

- Négocier la réforme de la PAC, en portant les ambitions de souveraineté alimentaire et de transition environnementale et les objectifs de lisibilité et de simplicité. Elaborer les positions françaises sur l'architecture environnementale de la future PAC en lien avec le ministère de la transition écologique et solidaire
- Préparer la mise en œuvre de la future PAC avec les conseils régionaux
- Sécuriser les paiements de aides PAC (délais, procédures, refus d'apurement)*
- Améliorer la gouvernance et la gestion du FEAMP (pêche et aquaculture), dans le contexte du Brexit

Porter une attention particulière à la transition environnementale

- Mettre en œuvre la séparation du conseil et de la vente de pesticides
- Réformer le conseil aux agriculteurs et essaimer de bonnes pratiques
- Assurer le suivi du plan d'action pesticides avec une attention particulière sur le glyphosate*
- Assurer le suivi du 50 % bio, produits de qualité ou locaux*

Renforcer la sécurité sanitaire

- Améliorer les contrôles sur le plan qualitatif et quantitatif (organisation, moyens, pression de contrôle), dans le contexte du Brexit

Renforcer et développer l'enseignement, la recherche et l'innovation dans les secteurs agricole, agroalimentaire, forestiers et de la pêche

- Mieux intégrer l'enseignement agricole dans l'offre éducative
- Structurer les travaux entre INRA / ACTA et chambres d'agriculture
- Mener à terme le rapprochement AgroParisTech – Université Paris Saclay
- Mener à terme le rapprochement INRA – IRSTA
- Renforcer les synergies entre les écoles d'agronomie et refonder l'enseignement supérieur vétérinaire

Réformer le ministère

- Adapter les organisations et approfondir la déconcentration
- Mutualiser davantage les fonctions support des opérateurs
- Refonder le modèle de l'Office national des forêts
- Revoir la gouvernance de France AgriMer

* : Action prioritaire « vie quotidienne »